



PANAFRICAIN DES ETUDES DE MARCHES



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE



Gbessia Kondebougni, Matoto



+224 620 451 485



cabinet.pem@gmail.com



www.pemsarl.com

Code d' Éthique et de Déontologie _____ **2**

Les piliers du Code : _____ **2**

1. Valeurs fondamentales : _____ **2**

2. Comportements attendus : _____ **2**

3. Respect des réglementations : _____ **2**

Objectifs du Code : _____ **2**

• Promouvoir l' intégrité : _____ **2**

• Prévenir les comportements non conformes : _____ **2**

• Renforcer la responsabilité : _____ **2**

L' impact sur la culture d' entreprise : _____ **3**

• Un environnement respectueux et juste : _____ **3**

• Un cadre d' exemplarité : _____ **3**

• Une protection de la réputation : _____ **3**

Code d'Éthique et de Déontologie

Le **Code d'Éthique et de Déontologie** est un document fondamental qui définit les valeurs essentielles et les standards de comportement attendus de tous les collaborateurs de l'entreprise. Il sert de guide pratique pour encourager une conduite professionnelle exemplaire, favorisant l'intégrité, le respect et la responsabilité au sein de l'organisation.

Les piliers du Code :

1. **Valeurs fondamentales** : Ce code repose sur des valeurs clés telles que l'éthique, la transparence, l'équité et le respect des droits humains. Ces valeurs orientent toutes les actions et décisions au sein de l'entreprise.
2. **Comportements attendus** : Les collaborateurs sont appelés à adopter des comportements responsables et conformes aux principes de probité, de respect mutuel et de diligence dans leurs fonctions quotidiennes. Ces comportements incluent une communication respectueuse, une gestion équitable des relations professionnelles et une vigilance quant aux impacts de leurs actions sur l'entreprise et ses parties prenantes.
3. **Respect des réglementations** : Le Code rappelle l'obligation de se conformer aux lois applicables, aux normes professionnelles et aux politiques internes. Cela inclut le respect des règles de confidentialité, de lutte contre la corruption et de protection des données personnelles.

Objectifs du Code :

- **Promouvoir l'intégrité** : Le Code établit des normes claires pour garantir que toutes les actions des collaborateurs soient alignées sur les valeurs éthiques de l'entreprise.
- **Prévenir les comportements non conformes** : En traitant des situations telles que le favoritisme, le harcèlement, les abus de pouvoir ou les conflits d'intérêts, le document assure un cadre de travail équilibré.
- **Renforcer la responsabilité** : Les collaborateurs sont responsables de leurs actes et doivent justifier de décisions prises dans le cadre de leur rôle, en mettant toujours l'intérêt de l'entreprise et des parties prenantes au premier plan.

L'impact sur la culture d'entreprise :

- **Un environnement respectueux et juste** : Ce Code favorise des relations de travail harmonieuses et un climat de confiance, essentiel pour la collaboration et l'innovation.
- **Un cadre d'exemplarité** : Il positionne l'éthique et la déontologie comme des leviers indissociables de la réussite de l'entreprise, tant en interne qu'en externe.
- **Une protection de la réputation** : En s'assurant du respect des normes éthiques, il contribue à renforcer l'image professionnelle de l'organisation vis-à-vis de ses partenaires, clients et investisseurs.

En adhérant au **Code d'Éthique et de Déontologie**, chaque collaborateur s'engage à promouvoir une culture d'intégrité et à œuvrer ensemble pour atteindre les objectifs de l'entreprise de manière responsable et durable. Ce document est un pilier clé de la gouvernance, permettant de consolider les bases d'une réussite exemplaire fondée sur l'éthique et le respect des valeurs humaines.

Le Directeur Général :

